MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

BULLETIN DE SURVEILLANCE REPHY-TOX

Numéro du bulletin : 1097 - **Date de publication :** 07/10/2026
Secteur : Ille-et-vilaine (35) - **Type :** Information

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Ille-et-vilaine (35). Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

Conclusion

Concernant le plancton, aucun dépassement de seuil n'a été observé sur la totalité des zones.
Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Informations additionnelles REPHY

Aucun prélèvement n'est programmé la semaine suivante S42.

Bulletin complet

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 05/09/2026 au 11/09/2026 (Semaine 37)	du 12/09/2026 au 18/09/2026 (Semaine 38)	du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)
	Supports	**Famille phytoplanctons**	**Phytoplanctons**	**Résultat(s)**			
020 - Baie du Mont Saint-Michel	Lieu de surveillance : 020-P-003 - Mont St Michel						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 020-P-026 - Cancale nord (b)						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	/	/
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
021 - Rance - estuaire et large	Lieu de surveillance : 021-P-033 - Port Saint Hubert						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Dinophysis + Phalacroma* : 100 n(cellules)/L

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				du 05/09/2026 au 11/09/2026 (Semaine 37)	du 12/09/2026 au 18/09/2026 (Semaine 38)	du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)
	Supports	**Famille toxines**	**Toxines**	**Résultat(s)**			
021 - Rance - estuaire et large	Lieu de surveillance : 021-S-096 - Baie de Saint-Malo large						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	/
			Dates de prélèvement :	-	16/09/2026	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	/
			Dates de prélèvement :	-	16/09/2026	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	/
			Dates de prélèvement :	-	16/09/2026	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines amnésiantes

Zones Marines				du 05/09/2026 au 11/09/2026 (Semaine 37)	du 12/09/2026 au 18/09/2026 (Semaine 38)	du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
020 - Baie du Mont Saint-Michel	Lieu de surveillance : 020-P-003 - Mont St Michel						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	/	/	600 n(cellules)/L	200 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 020-P-026 - Cancale nord (b)						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	200 n(cellules)/L	/	/	/
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	< LD	/	/	/
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	/	/	/
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
021 - Rance - estuaire et large	Lieu de surveillance : 021-P-033 - Port Saint Hubert						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	2 100 n(cellules)/L	/	< LD	600 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Pseudo-nitzschia australis + seriata* : 50 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia autres* : 100 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia fines* : 300 000 n(cellules)/L

Résultats toxines amnésiantes

Zones Marines				du 05/09/2026 au 11/09/2026 (Semaine 37)	du 12/09/2026 au 18/09/2026 (Semaine 38)	du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
021 - Rance - estuaire et large	Lieu de surveillance : 021-S-096 - Baie de Saint-Malo large						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/	/
			Dates de prélèvement :	-	16/09/2026	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Toxines amnésiantes (ASP) : 20 mg AD/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines paralysantes

Zones Marines				du 05/09/2026 au 11/09/2026 (Semaine 37)	du 12/09/2026 au 18/09/2026 (Semaine 38)	du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
020 - Baie du Mont Saint-Michel	Lieu de surveillance : 020-P-003 - Mont St Michel						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	/	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 020-P-026 - Cancale nord (b)						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	< LD	/	/	/
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	/	/	/
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
021 - Rance - estuaire et large	Lieu de surveillance : 021-P-033 - Port Saint Hubert						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	/	100 n(cellules)/L	< LD
			Dates de prélèvement :	08/09/2026	-	21/09/2026	05/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Alexandrium Autres* : 10 000 n(cellules)/L
- *Alexandrium pacificum + tamarense* : 5 000 n(cellules)/L

Résultats toxines paralysantes

Zones Marines				du 05/09/2026 au 11/09/2026 (Semaine 37)	du 12/09/2026 au 18/09/2026 (Semaine 38)	du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
021 - Rance - estuaire et large	Lieu de surveillance : 021-S-096 - Baie de Saint-Malo large						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	20 µg éq. STX diHCl / kg	/	/
			Dates de prélèvement :	-	16/09/2026	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Toxines paralysantes (PSP) : 800 µg éq. STX diHCl / kg

Légende des résultats

Phytoplancton	Toxine	Autocontrôle
SR Seuil Réglementaire	Résultat de phytoplancton supérieur aux seuils d'alerte	Situation redevenue normale après une période de présence de toxines > SR
Résultat de toxine supérieur au SR	Pour les toxines lipophiles, résultat supérieur au demi-seuil mais encore inférieur au SR	Résultat pour les toxines lipophiles redevenu inférieur au SR mais qui reste supérieur au demi-seuil
/ Résultat en cours ou absence de résultat	**< LD** Résultat non détecté (limite détection de la méthode d'analyse)	**< LQ** Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)
ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées	**≥ LD et < LQ** Toxine détectée mais non quantifiée	

Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des

secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d’interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L’absence de résultats pour tout ou partie d’une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS ILLE-ET-VILAINE (DDPP)